

Télécoms/parc mobile

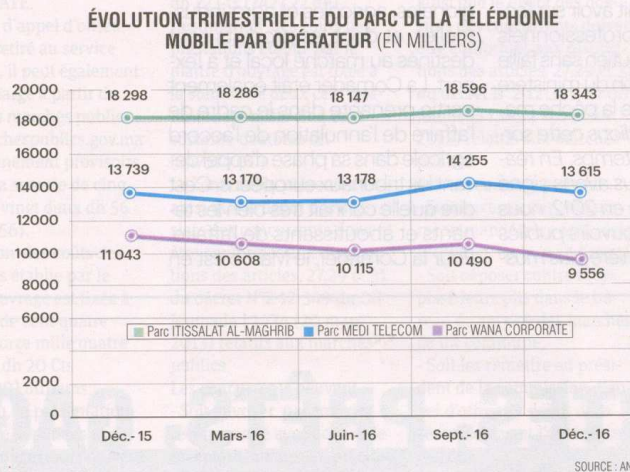
L'hémorragie !

● Le parc de la téléphonie mobile (Voix et Data) est passé à fin 2016 à 41,5 millions d'abonnés, en baisse de 3,6%. Inwi est l'opérateur qui y a laissé le plus de plumes. En effet, en une année il a perdu près de 1,5 million de clients. Pour Orange, le 4^e trimestre a vu quelque 600.000 de ses clients s'évaporer.

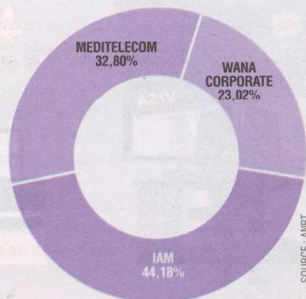
L'Agence nationale de régulation des télécommunications (ANRT) vient de rendre public son tableau de bord annuel du secteur. Un document très attendu car il dresse l'état des lieux du marché, donne une idée sur les grandes tendances de consommation et surtout renseigne sur la performance de chaque opérateur. Et c'est là où le bât blesse. Si le parc de la téléphonie mobile (Voix et Data) est passé à fin 2016 à 41,5 millions d'abonnés contre 43,08 millions une année auparavant, en baisse de 3,6%, Inwi (Wana Corporate) est l'opérateur qui y a laissé le plus de plumes. En une année, il a perdu près d'1,5 million de clients : son parc de téléphonie mobile a atteint à fin 2016 quelque 9,55 millions de clients contre 11,04 millions un an auparavant. Orange, lui, a vu s'évaporer, durant le 4^e trimestre, quelque 600.000 clients (voir graphique). Dans cette ambiance de baisse de régime, seul l'opérateur historique tire son épingle du jeu. En dépit d'un léger mouvement en dent de scie, Maroc Telecom (IAM) a, en effet, conservé son parc intact et a même gagné quelques milliers de clients.

Les bons comptes

Les raisons de cette hémorragie sont multiples. Selon le gendarme des télécoms, «la baisse enregistrée du parc global fait suite, d'une part, à l'entrée effective, durant 2016, de la nouvelle décision du 21 septembre 2015, apportant des clarifications et précisions aux modalités de comptabilisation des abonnés mobiles et d'autre part aux opérations d'assainissement des parcs conduites en conséquence». Suite à l'attribution des licences de 4G, le régulateur des télécoms a en effet voulu mettre de l'ordre en révisant les bases de comptabilisation des parcs des



PARTS DE MARCHÉ DU PARC DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE AU 31 DÉCEMBRE 2016



abonnés mobiles des exploitants de réseaux publics de télécommunications (ERPT). Selon la nouvelle doctrine, le parc global des abonnés mobiles inclut tout client (postpayé ou prépayé) «actif» durant la période concernée de trois mois, y compris les abonnés internet de type «Data Only». S'en est suivie une redistribution des cartes. «La course au recrutement de nouveaux clients a poussé certains opérateurs à opter pour une politique commerciale hasardeuse basée, entre autres, sur la distribution gratuite de puces. Du coup, les parcs clients ont été gonflés arti-

ciellement. La décision de l'ANRT a remis les pendules à l'heure au grand dam de certains opérateurs qui ont vu leur parc fondre comme neige au soleil», explique un expert des télécoms. Du côté des opérateurs, l'on minimise l'impact de cette diminution des parcs. «Sur l'année 2016, nous avons maintenu notre parc client en dépit d'une légère baisse insignifiante. Il faut savoir qu'au-delà de la quantité, c'est la qualité du parc, c'est-à-dire des clients à forte valeur ajoutée qui consomment et rechargent la voix et la data, qui compte et génère des revenus», explique-t-on auprès d'Orange. Néanmoins, «abstraction faite de la qualité du parc, il est admis qu'à partir d'une baisse de 2% du parc, il faut s'attendre à des résultats en baisse», explique notre expert. Du côté de la filiale de la SNI, qui évoque une baisse de 934 000 lignes prépayées sur le 4^e trimestre, c'est un autre son de cloche : «Le chiffre correspond en grande partie à la saisonnalité des lignes activées durant la période estivale de retour des Marocains du monde puis résiliées au bout de trois mois de non activité des lignes, conformément à la ré-

glementation en vigueur», nous explique Inwi. Seulement, force est de préciser que la perte de clients est constatée tout au long de l'année dernière. Au premier semestre déjà, le parc client de l'opérateur s'est allégé de près de 850.000 lignes !

Contrepoints

Cela dit, le comportement de certains indicateurs pourrait contrebalancer un tant soit peu la chute du parc de téléphonie mobile. Ainsi, l'usage moyen sortant mensuel par abonné mobile a continué à croître en 2016. Le nombre de minutes mobiles consommées a atteint 113 minutes en moyenne par client et par mois, contre 101 mn durant 2015, soit une hausse de 12%. Pour le prépayé, cette consommation est passée de 72 mn en 2015 à 77 mn durant 2016 (soit +7%). Quant au postpayé, elle passe de 591 mn/mois à 611 mn/mois. Ainsi, le volume global des minutes sortantes des réseaux mobiles s'établit, durant 2016, à 57,6 milliards de minutes, enregistrant une hausse de 8,2% par rapport à l'année 2015. Autre évolution positive, le parc internet s'est établi à plus de 17 millions à fin 2016, affichant un taux de croissance annuelle de 17,9% et réalisant un taux de pénétration de 50,4%. Le parc internet mobile, qui s'est établi à 15,8 millions d'abonnés à fin 2016, marque une progression annuelle de 18,6%. Tandis que celui de l'ADSL, en quasi-monopole de Maroc Telecom enregistre également une croissance annuelle de 8,56% et s'établit à près d'1,23 million d'abonnements en 2016. Néanmoins, ces évolutions positives s'accompagnent d'une baisse drastique des prix, ce qui n'est pas de nature à améliorer les marges des opérateurs. Ainsi, le revenu moyen par minute de la téléphonie mobile (ARPM) est en baisse annuelle de 15% et s'établit à 0,23 DHHT/min à fin décembre 2016, contre 0,27 DHHT/min à fin décembre 2015. Sur une année, la baisse est de 21% pour la téléphonie mobile postpayée dont l'ARPM est passé de 0,29 DHHT/min à fin décembre 2015 à 0,23 DHHT/min une année plus tard. Pour la téléphonie mobile prépayée, cette baisse est de l'ordre de 12%.

●●●
Le parc global des abonnés mobiles inclut tout client (postpayé ou prépayé) «actif» durant la période concernée de trois mois, y compris les abonnés internet de type «Data Only».

PAR **TARIK HARI**
t.hari@leseco.ma